

Allocution d'Annie Godbout,
conseillère municipale à la Ville de Sherbrooke
et présidente du comité des relations interculturelles et de la diversité

Consultation publique 2015
« Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration,
de diversité et d'inclusion. »

Le mardi 3 février 2015

En premier lieu, je souhaite remercier les leaders parlementaires de nous permettre d'exprimer notre point de vue à l'égard de la nouvelle politique en matière d'immigration. Merci tout particulièrement à notre député de Sherbrooke, M. Luc Fortin.

À la lecture de la vision, des enjeux et des choix stratégiques que nous retrouvons dans la nouvelle politique proposée, je vous ferai part de trois préoccupations.

Sherbrooke est un pôle d'attraction des immigrants au Québec et est reconnue comme une ville accueillante qui a su mettre en place le vivre ensemble.

Effectivement :

- Nous cohabitons, en harmonie, avec plus d'une centaine de communautés culturelles.
- Nous sommes la première ville fusionnée au Québec à avoir adopté une Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

Notre marque de commerce est l'implication de nos citoyens, la mobilisation de nos milieux de vie et le travail rigoureux et proactif de notre comité des relations interculturelles et de la diversité.

Nous sommes convaincus que le socle commun d'une société pluraliste sont les valeurs démocratiques et le libre choix d'établissement des personnes immigrantes.

La politique gouvernementale proposée met en lumière plusieurs enjeux majeurs. Le document de consultation explore plusieurs pistes d'action et est, en ce sens, un pas évident dans la bonne direction. Le défi majeur, pour Sherbrooke, reste sans contredit la capacité du gouvernement à travailler en toute complicité avec les milieux et sa capacité à investir les sommes nécessaires pour mettre en place, de façon durable, des actions structurantes pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes.

Le travail de concertation doit évidemment se faire entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion (MIDI) et ses différents partenaires régionaux et locaux, mais il serait d'autant plus intéressant que ce travail de concertation dépasse le rôle et les responsabilités du MIDI pour englober également l'ensemble des autres ministères avec une stratégie interministérielle.

Les enjeux liés à l'immigration touchent tous les secteurs d'activités allant de l'éducation, à l'économie jusqu'à la santé. À notre sens, une telle stratégie est la clé à une appropriation plus large des enjeux, à des actions plus cohérentes et à des résultats durables.

Trois préoccupations retiennent notre attention :

- La gouvernance et le financement des actions locales.
- Les spécificités locales de nos milieux de vie.
- L'intégration à l'emploi des personnes immigrantes.

PRÉOCCUPATION 1

La gouvernance et le financement des actions locales

Bien que le rôle des municipalités ne soit pas clairement défini dans le cahier de consultation de la politique, deux ministères (le MIDI et le MAMOT) reconnaissent aux municipalités le rôle de gestionnaire du milieu de vie, comme décrit dans « *La trousse d'information à l'intention des municipalités au Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle* », publiée l'an dernier.

En effet, la notion de gouvernance nous interpelle particulièrement car présentement les défis en matière d'immigration sont de taille.

Dans un contexte où les directions régionales du MIDI sont maintenant choses du passé et que la politique ne précise pas le rôle et les responsabilités des municipalités dans le *continuum* de services, Sherbrooke doit pouvoir compter sur une entente bilatérale avec le MIDI.

Les municipalités connaissent les besoins de leur milieu et les actions à mettre en œuvre pour atteindre des résultats probants. Évidemment, nous souhaitons partager avec nos élus et nos partenaires une vision commune et des objectifs précis en matière d'intégration des immigrants, mais nous souhaitons surtout être mieux outillés et avoir les moyens pour être en mesure de jouer pleinement notre rôle.

Pour ce faire, deux aspects sont essentiels :

- un cadre d'intervention bien défini avec le MIDI;
- un financement adéquat en regard des responsabilités qui incombent à une municipalité.

Nous souhaitons également vous faire part de notre questionnement quant à la mise en place d'une « structure de coordination » (page 55).

Évidemment, nous partageons le constat de l'importance d'avoir une approche transversale. L'élimination du travail en silo peut se faire de multiples façons.

À Sherbrooke, un travail de concertation est déjà bien amorcé. Des lieux de concertation existent déjà et les intervenants qui y participent connaissent les réalités terrain et les besoins du milieu. Il faut faire confiance aux différents partenaires qui sont déjà en modes action et concertation.

Comme mentionné, des liens de confiance et une complicité doivent s'instaurer entre les différents paliers de gouvernement ayant comme résultat une concertation accrue. Cette concertation se traduit par des mécanismes de consultation, d'échanges et de partage d'avis en amont du processus de prise de décision.

Je prendrai simplement l'exemple des programmes qui découleront de la politique d'immigration :

- Est-ce possible qu'ils s'arriment avec ceux des municipalités?
- Est-ce possible que l'on puisse impliquer les acteurs locaux dans le choix des projets mis de l'avant?
- Peut-on envisager une cogestion avec le milieu, pour investir dans les actions les plus appropriées à l'intégration des personnes immigrantes?

Qui d'autres que les acteurs du milieu sont les mieux placés pour identifier les actions à mettre en place afin de résoudre une problématique ou répondre à un besoin?

Dans l'approche du développement de nos communautés, Sherbrooke mise sur l'innovation sociale, la participation citoyenne et la vie communautaire.

Le « mieux vivre ensemble » est notre défi, mais nous avons le devoir de montrer l'exemple en « travaillant mieux ensemble » dans une perspective de « réussir ensemble ».

Pour y arriver, quelques pistes sont à explorer :

- Un réseau des grandes villes, en collaboration avec le MIDI, pour le partage des bonnes pratiques.
- Un « observatoire » sous la gouverne du MIDI, nous permettant d'obtenir des données chiffrées et de mesurer l'impact des actions mises en place, dans un souci d'efficience et d'efficacité.

PRÉOCCUPATION 2

Les spécificités locales de nos milieux de vie.

Je souhaite attirer votre attention sur la particularité de Sherbrooke en ce qui concerne le nombre d'immigrants dans la catégorie « de réfugié et de parrainé » par rapport au nombre total d'immigrants.

Annuellement, les immigrants de cette catégorie représentent environ 53 % de nos nouveaux arrivants, tandis que la proportion dans les autres municipalités est de 10 % en moyenne.

Cette spécificité sherbrookoise caractérise les défis auxquels nous sommes confrontés. Bien entendu, cela a un effet direct sur l'offre de services à la population, exerçant ainsi une pression sur nos partenaires communautaires, institutionnels et paramunicipaux, dont les budgets sont limités.

La pleine participation des citoyens de toutes les origines à la vie collective et leur capacité d'agir sont essentielles, certes. Cependant, nous constatons, que cette participation et capacité d'agir sont fortement associées à leur statut d'immigration.

Une personne réfugiée, dont le parcours est atypique, nécessitera des conditions préalables à son intégration linguistique, économique et sociale.

C'est-à-dire :

- Une période d'adaptation pour comprendre et se préparer à sa nouvelle réalité.
- Un accompagnement multidisciplinaire en fonction de ses besoins spécifiques (soutien psychosocial, médical, etc.).
- Une période de francisation adaptée, voire d'alphabétisation.

Lorsque collectivement, nous faisons le choix de répondre à des situations humanitaires, il faut être conséquent et assurer le financement adéquat. La Ville de Sherbrooke est soucieuse de l'appauvrissement de ses communautés et nos personnes réfugiées sont vulnérables et à risque.

Dans ce contexte, une stratégie interministérielle prendrait tout son sens en considérant la personne immigrante dans sa globalité sans segmenter les différents pans de sa vie et ses défis.

PRÉOCCUPATION 3

L'intégration en emploi

Chez nous, c'est unanime! Les acteurs du milieu et les personnes immigrantes elles-mêmes clament qu'il y a **urgence d'agir** pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes.

Des pistes à explorer :

- La volonté d'agir à l'égard de la reconnaissance des diplômes doit se traduire par des actions concrètes.
- Une meilleure adéquation entre les qualifications des immigrants et les besoins de nos entreprises dans nos milieux.
- La mise en place de cibles d'embauche à atteindre par nos institutions publiques, afin de montrer l'exemple.

Alors que la représentativité des minorités visibles et ethniques au sein de notre ville s'établissait en 2004 à 0,8 %, nous nous sommes engagés à accroître ce chiffre. La Commission des droits de la personne et de la jeunesse établissait, en 2006, une cible de 3,22 %, que nous avons surpassée en 2011.

Nous avons réussi le défi, mais le travail n'est pas terminé puisque notre objectif est maintenant d'augmenter nos ratios de représentativité en ce qui concerne les postes de professionnels et de cadres intermédiaires.

Nous saluons votre volonté de mettre en lumière l'apport des entrepreneurs immigrants au développement économique et de vouloir stimuler l'entrepreneuriat chez les immigrants.

Oui, entrepreneuriat et emploi doivent être juxtaposés!

En conclusion

Force est de constater que Sherbrooke est prête à passer à l'action. Toutefois, sans entente bilatérale et sans soutien financier, il est impossible d'en faire davantage.

D'ailleurs, depuis 2012, aucune aide financière n'a été accordée par le MIDI à la Ville de Sherbrooke.

La mobilisation est toujours présente, mais elle montre des signes de découragement. La fermeture du bureau régional du MIDI et la fermeture de la CRÉ de l'Estrie ont eu pour effet de mettre fin à une entente spécifique annoncée en grande pompe et qui n'aura jamais vu le jour. Disons que nous avons, une fois de plus, refroidi les ardeurs de nos acteurs locaux.

Nous vous confirmons que nous sommes prêts à travailler comme partenaire pour qu'ensemble nous puissions faire de Sherbrooke, une ville interculturelle.

Pour y arriver, une réelle complicité entre nos instances où règnent les notions de confiance et de collaboration est indispensable.